

Oloron-Bedous : le tribunal rejette la requête des opposants

Par S.L. Publié à 16h13 (le 19 juin 2014)



La gare de Bedous va-t-elle voir des trains revenir ? La réouverture de la ligne Oloron-Bedous semble relancée. (JP. GIONNET)

Le train est-il à nouveau sur les rails entre Oloron et Bedous ? Le tribunal administratif de Toulouse vient de rejeter la requête en référé de l'association "Contre la réouverture d'Oloron-Canfranc" et confirme donc la déclaration d'utilité publique prise par le préfet des Pyrénées Atlantiques concernant le projet de réouverture de la ligne ferroviaire entre Oloron et Bedous.

L'ordonnance a été rendue ce 19 juin par le tribunal administratif de Toulouse et adressée par courrier au requérant comme aux nombreux défenseurs ou intervenants en défense. En l'espèce, la Préfecture des Pyrénées Atlantiques, Le Comité pour la réouverture de la ligne Oloron-Canfranc (Créloc), la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) ou la Sepanso (association de protection de la nature. La Région Aquitaine, qui assume la volonté politique et le financement complet (à hauteur de 105 millions d'euros) de cette réouverture n'est citée qu'en qualité d'observateur.

Georges Manaut, président du Croc, attend de recevoir l'ordonnance pour envisager de se pourvoir en appel mais déplore déjà "une décision surprenante et grave : visiblement, on ne peut pas mettre un frein à ce gaspillage financier".